



Projet d'épicerie associative commune Val-de-Dagne

Note de présentation d'Orléane SARCIAT conseillère municipale

Disparition des commerces de proximité : un enjeu national

L'épicerie de Montlaur a définitivement fermé ses portes il y a plusieurs semaines. La liquidation judiciaire a été prononcée. À ce jour, nous n'avons pas connaissance d'un projet émergent venant répondre au besoin d'épicerie de proximité.

Cette situation n'est pas exceptionnelle et illustre le contexte général de disparition des commerces de proximité en zone rurale. Selon l'Insee, 62 % des communes n'ont aujourd'hui aucun commerce alimentaire contre 25 % en 1980.

Plusieurs raisons peuvent expliquer ces disparitions, parmi elles :

- Les habitants préfèrent faire un "tir-groupé" et se rendent en zones commerciales pour faire l'entière de leurs courses.
- La difficulté pour les épiceries à proposer des produits qualitatifs et accessibles tout en produisant une marge permettant aux gérants de vivre dignement (salaire, horaires, congés...).
- L'exode rural et le déplacement des zones de travail des habitants entraînent le déplacement du lieu de courses.

La disparition des commerces de proximité impacte directement la commune et ses habitants, et ce de plusieurs façons :

- Renforcement de la dépendance aux grandes surfaces et aux voitures (cibles particulièrement exposées : personnes âgées, personnes en situation de handicap, foyers précaires)
- Érosion du lien social et fragilisation de l'identité rurale
- Sentiment d'abandon des habitants
- Affaiblissement de la qualité de vie et du tissu économique local
- Augmentation des barrières à l'accessibilité aux produits locaux et de qualité

La fermeture de l'épicerie de Montlaur, précédée il y a quelques années de la fermeture de la boucherie et concomitante à la disparition de la pharmacie à Montlaur, doit nous alerter et entraîner une action collective à la mesure des enjeux.

Après recherches, le modèle de l'épicerie associative semble être une piste viable pour faire revenir un commerce sur notre commune.

Le modèle associatif apparaît comme une piste de solution sérieuse

À ce stade, nous visons une solution qui permet de sécuriser la présence d'une épicerie sur le long terme. Le modèle associatif paraît une piste viable car il limite le risque de faillite de l'entreprise en réduisant les charges et faisant disparaître le besoin de marge sur les produits. Partout sur le territoire, on voit apparaître de nouvelles épiceries solidaires et associatives. Entre 2019 et 2024, l'Observatoire des épiceries solidaires note une augmentation de 40% de ces structures.

Le Mouvement des Épis (“le Mouvement”)

Dans nos recherches, nous avons découvert le Mouvement des Épis, dont les missions sont le développement d'épicerie associatives sur l'ensemble du territoire, rendre accessible au plus grand nombre, par un circuit sans intermédiaires, donc sans marge donc moins cher, une alimentation de qualité en circuits courts, tout en recréant du lien social, par la multiplication d'initiatives citoyennes. Ce modèle permet également de soutenir concrètement les artisans et producteurs auxquels revient 100% du prix des produits vendus.

Le Mouvement met à disposition une plateforme de gestion et un catalogue de produits référencés pour commande. Nous avons échangé avec les responsables de Monépicienou, située à Albas, épicerie associative membre du Mouvement, que nous avons également visitée.

Leurs retours sont très positifs. Pour une commune de 80 habitants environ, l'épicerie suscite intérêt et adhésion. Concernant les prix, ils notent 15% à 30% en moins par rapport à une commande internet ou de la grande distribution.

Le Mouvement permet aux associations d'accéder gratuitement (jusqu'à un certain chiffre d'affaires) à leur réseau de fournisseurs partenaires et leur outil de gestion de commande. Le Mouvement nous a confirmé que l'association était libre de proposer à la vente des produits plus “classiques” comme des sodas ou produits transformés.

Au quotidien, il est demandé aux habitants le désirant une adhésion annuelle à l'association pour participer aux coûts de gestion et 2h de temps par mois pour participer à la tenue de l'épicerie. Il est possible de vendre à des personnes non adhérentes également, les touristes par exemple.

Les retours de l'association d'Albas concernant le Mouvement sont très positifs, notamment sur la facilité d'utilisation des outils de gestion mis à disposition et la qualité des produits du catalogue.

À ce stade, nous sommes convaincues que le modèle de l'épicerie associative nous permettrait d'atteindre plusieurs objectifs :

- Sécuriser une épicerie locale sur le long terme
- Renforcer le lien social sur la commune
- Faciliter l'accès à des produits sains et locaux à des prix concurrentiels
- Participer à l'économie locale à travers la consommation des foyers de la commune.

Au-delà donc de la possibilité de “dépannage” en cas de besoin, ce projet représente une réelle opportunité de maintenir une vie communale riche, de soutenir le tissu économique locale et se saisir pleinement de l'enjeu clé d'une alimentation saine, locale et surtout accessible pour tous les foyers dans un contexte où la précarité alimentaire progresse, notamment en zone rurale.

La consultation des habitantes et habitants pour confirmer le projet

Cette consultation vise à mieux comprendre quels sont vos besoins et attentes en matière de commerce de proximité.